

Le secteur animation famille

La mission est de créer une relation avec les parents et d'animer une démarche et une dynamique collective avec les familles. L'**animatrice référente famille** est associée aux actions de tous les secteurs, initie des animations spécifiques réunissant parents et enfants et peut accompagner les familles, notamment autour des questions de parentalité. L'**animatrice référente famille** anime aussi un atelier à demi-RAM : cela consiste à organiser des temps de rencontre pour les assistantes maternelles, des temps d'échanges et de pratiques. Le but étant d'améliorer la qualité d'accueil du jeune enfant tout en valorisant le statut professionnel des assistantes maternelles, rompre leur isolement professionnel et proposer des animations aux enfants.

L'**animatrice référente famille** est joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, sauf le vendredi après-midi.